

L'industrie : moteur de l'économie du Québec et de ses régions

Complément de mémoire présenté au Gouvernement dans le cadre de sa consultation sur la future Politique énergétique 2016-2025



PAR L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ

Juillet 2015

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
L'ACIG ET SES MEMBRES	2
ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LE GOUVERNEMENT.....	4
ENJEUX GÉNÉRAUX	4
ENJEUX LIÉS À LA CONSOMMATION D'HYDROCARBURES	5
ENJEUX LIÉS AU TRANSPORT D'HYDROCARBURES	5
ENJEUX LIÉS À LA PRODUCTION D'HYDROCARBURES EN SOL QUÉBÉCOIS	6
ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	7
CONCLUSION	7

Introduction

L'Association des Consommateurs Industriels de Gaz (« l'ACIG ») représente les grands consommateurs de gaz naturel au Québec et en Ontario. D'entrée de jeu, il importe de mentionner que le gaz naturel n'est pas la seule énergie consommée par les membres de l'ACIG. Ceux-ci sont également d'importants consommateurs d'électricité et d'autres formes d'énergies.

À l'automne 2013, l'ACIG a présenté un mémoire dans le cadre de la Consultation sur les enjeux énergétiques. Puisque ces mémoires serviront de base à l'élaboration de la prochaine politique énergétique, l'ACIG soumet le présent document en complément du mémoire déjà présenté. Il contient également un rappel des commentaires de l'ACIG lors de sa participation, en février 2014, aux travaux de la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre de la consultation relative au projet de Loi 37.

L'ACIG tient à souligner son appréciation de la démarche entreprise par le Gouvernement ainsi que de la qualité du fascicule d'aide à la réflexion préparé par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (« MERN ») pour les fins de consultation. Les enjeux qui y sont décrits sont cruciaux pour le Québec et son économie, et doivent être considérés dans le développement de la nouvelle politique énergétique du Québec.

Les propos de l'ACIG porteront essentiellement sur les enjeux et questions qui pourraient avoir un impact direct sur ses membres.

L'ACIG et ses membres

Les membres de l'ACIG jouent un rôle important dans l'économie canadienne, un rôle encore plus important dans l'économie du Québec où leurs usines sont présentes, et, enfin, jouent un rôle essentiel et critique dans la prospérité des communautés dans lesquelles elles sont implantées.

Les membres de l'ACIG comptent parmi les piliers de l'économie du Québec. Pour chacun d'eux, un approvisionnement en gaz naturel qui est fiable et accessible à prix compétitif est primordial.

Fondée en 1973, l'AGIG compte 23 membres qui sont parmi les plus grandes entreprises consommatrices de gaz naturel. Près de la moitié de ses membres sont présents au Québec. Les membres de l'ACIG proviennent des principaux secteurs industriels qui soutiennent l'activité économique du Québec et de ses régions, soit les secteurs des

pâtes et papiers, des métaux, des mines, de la pétrochimie et le secteur manufacturier. Collectivement, bien que modestes en nombre, les membres de l'ACIG représentent 60 usines et plus de 24 000 emplois directs au Canada. À l'échelle mondiale, ils représentent plus de 740 000 emplois.

Les installations des membres de l'ACIG sont situées partout à travers le Québec, dans les territoires desservis par Gaz Métro et par Gazifère. Leur consommation annuelle, au Québec seulement, représente environ le quart de la demande totale de Gaz Métro. La consommation annuelle de l'ensemble des membres de l'ACIG, laquelle excède 100 Pétajoules, équivaut à plus de la moitié de la consommation totale de l'ensemble des clients desservis par Gaz Métro au Québec.

La stratégie d'approvisionnement en gaz naturel est d'une grande importance pour tous les membres de l'ACIG mais elle peut varier considérablement d'une entreprise à l'autre, selon l'utilisation qui en est faite. Pour certaines industries, le gaz naturel constitue un intrant direct dans le procédé industriel. C'est le cas, notamment, de l'industrie de la pétrochimie et l'industrie des fertilisants qui, par procédé, en transforment les molécules. Par ailleurs, chez certains membres de l'ACIG, le gaz naturel constitue la principale source d'énergie puisque l'intensité de la chaleur requise ne peut être obtenue par l'utilisation de l'électricité. Pour certains consommateurs, bien qu'important, le gaz naturel ne représente qu'une faible part de leur demande totale en énergie. Dans certains cas, notamment lorsque les installations du consommateur permettent l'utilisation de différentes sources d'énergie pour un même usage, le gaz naturel représente une assurance qui sera utilisée en fonction de la disponibilité et du prix.

Conséquemment, les stratégies d'approvisionnement des clients industriels seront différentes selon le besoin, le profil de consommation, l'emplacement des installations ainsi que le poids relatif du coût de l'énergie sur le coût total de production, et ce, pour chacune de leurs installations. Toutefois, quelle que soit la stratégie adoptée par les grands consommateurs industriels de gaz, ils partagent tous un même enjeu, celui de l'importance d'un approvisionnement qui est fiable et accessible à prix compétitif.

La plupart des membres de l'ACIG appartiennent à une industrie dont la demande du produit est cyclique. La concurrence continentale et internationale est féroce, y compris entre les différentes usines appartenant à une même société lorsqu'il est question de nouveaux investissements, d'ajout ou de réduction d'actifs et même de fermeture d'usine. Dans ce contexte de vive concurrence, la courte-paille se définit par les coûts de production.

Enjeux identifiés par le Gouvernement

Dans la présente consultation, le Gouvernement regroupe les enjeux et questions selon cinq catégories¹. Les propos de l'ACIG suivront ce même ordre, soit

- Enjeux généraux;
- Enjeux liés à la consommation d'hydrocarbures;
- Enjeux liés au transport d'hydrocarbures;
- Enjeux liés à la production d'hydrocarbures en sol québécois
- Enjeux liés au développement économique.

Enjeux généraux

Un enjeu d'ordre général énoncé dans le fascicule de réflexion est celui de la recherche « de l'équilibre entre la consommation et la production de différentes formes d'énergie, ce qui suppose de déterminer au préalable la place qui devrait revenir aux hydrocarbures, dans un contexte où on l'on sait qu'ils ne disparaîtront pas à court terme, ni à moyen terme. »²

Dans la recherche de l'équilibre, le Gouvernement devrait s'assurer de prendre en compte l'impact que pourrait avoir la situation concurrentielle entre énergies, non seulement sur son territoire, mais également celle qui prévaut dans les marchés voisins, afin d'établir des objectifs réalistes. Des objectifs trop ambitieux associés à des mesures tout autant restrictives pourraient engendrer le déplacement de production industrielle vers des usines plus concurrentielles, situées hors Québec. Notre mémoire de 2013 fait état de la situation précaire des consommateurs industriels de gaz naturel qui sont sujets à une forte compétition au sein de leurs propres organisations.

L'utilisation du gaz naturel et du pétrole sont nécessaires dans certains procédés industriels et ne peuvent être remplacés par d'autres sources d'énergie. La future politique énergétique doit tenir compte de cette réalité et en préserver l'accès. De plus, plusieurs grandes industries sont à la fois de grands consommateurs d'électricité et de gaz naturel, selon l'usage qu'ils en font.

Il leur est essentiel de pouvoir compter sur un approvisionnement fiable et disponible à prix compétitifs.

¹ Fascicule d'aide à la réflexion (Hydrocarbures fossiles), pages 56-62

² Ibid., page 56

Enjeux liés à la consommation d'hydrocarbures

Le mémoire de l'ACIG traitait de la substitution du pétrole par le gaz naturel, invitant le Gouvernement à favoriser la recherche et le développement de nouveaux procédés de remplacement qui permettront une réduction de l'utilisation du pétrole au profit d'énergies moins polluantes, incluant le gaz naturel et ainsi réduire les émissions de GES.

L'ACIG réitère que, lorsque réalisable, toute conversion du pétrole vers le gaz naturel est souhaitable et aurait un impact positif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Gouvernement devrait promouvoir la consommation de gaz naturel lorsque les procédés le requièrent puisqu'alors, le gaz naturel constitue l'énergie de choix et est préférable à la consommation de pétrole.

Cela dit, il faut toutefois mentionner qu'en raison de l'engorgement du réseau de transmission de TransCanada en Ontario, toute croissance du marché ou développement de nouvelles filières qui s'approvisionneront au gaz naturel seront sujets à des contrats de transport de longue durée (15 ans) puisque TransCanada devra construire afin d'augmenter la capacité requise pour desservir la nouvelle demande. Le coût et les enjeux de ces projets deviennent de plus en plus importants particulièrement lorsque la construction se situe à proximité des centres urbains. C'est le cas notamment dans la région de Toronto avec le projet *King's North*. Ces coûts seront assumés en grande partie par les québécois, puisque la capacité dégagée permettra d'assurer l'approvisionnement en provenance de Dawn.

Enjeux liés au transport d'hydrocarbures

Le mémoire de l'ACIG traitait de la nécessité pour le Gouvernement de s'assurer que, dans le cadre du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada, les coûts de conversion du tronçon ontarien « North Bay – Iroquois » et les coûts de remplacement de ce tronçon ne seront pas à la charge des consommateurs de gaz naturel.

L'ACIG recommandait également au Gouvernement d'agir auprès des autorités et des entreprises concernées afin de protéger l'approvisionnement en gaz naturel compromis par le projet Oléoduc Énergie Est. Les préoccupations énoncées par l'ACIG demeurent.

Globalement, l'ACIG est favorable au projet Oléoduc Énergie Est dans la mesure où il permet de revitaliser l'industrie pétrochimique dans l'est du Canada et d'optimiser certains segments du réseau de transport gazier qui sont devenus sous-utilisés en raison de la croissance des réserves gazières américaines.

Bien que la construction d'un oléoduc au Québec soulève de nombreuses réactions, il n'en demeure pas moins que le transport de pétrole par oléoduc est plus sécuritaire que le transport par trains ou par camions.

Enjeux liés à la production d'hydrocarbures en sol québécois

Déjà en 2013, l'ACIG invitait le Gouvernement à ne rien précipiter mais plutôt à s'assurer que dans l'éventualité où le Québec décidait de développer la filière de l'exploitation du gaz de schiste, les conditions et les standards requis seraient clairement identifiés et connus de tous, afin de permettre, le cas échéant, une meilleure intégration de la production locale à l'assiette énergétique du Québec. L'ACIG rappelait également au Gouvernement que l'incertitude des marchés est plus néfaste que les délais encourus.

L'ACIG est d'avis que les hydrocarbures présents dans le sous-sol québécois ne vont pas disparaître au cours des prochaines années. Ces réserves constituent une richesse qui mérite attention. L'ACIG est d'avis que les conditions d'exploitation de ces réserves, particulièrement pour le gaz de schiste situé dans les zones habitées de la vallée du Saint-Laurent, doivent être encadrées par la politique énergétique.

L'exploitation de ces réserves doit être sujette à une réglementation clairement définie afin d'assurer son développement dans le respect de l'environnement.

Le Québec doit avant tout développer son savoir-faire et s'assurer des meilleures pratiques qui assureront la protection de l'environnement et l'acceptation sociale. La mise en place de projets pilotes et d'un centre de recherche permettront de développer une connaissance fine de la technologie appliquée et d'assurer les plus haut standards avant même le déploiement d'une politique de production d'hydrocarbures en sol québécois. Les risques en seront réduits.

Enjeux liés au développement économique

Dans son mémoire, l'ACIG indiquait les enjeux relatifs à la transition du marché gazier en raison du développement des réserves américaines disponibles au sud de l'Ontario, notamment dans les zones de l'Utica et de Marcellus situées en Ohio et Pennsylvanie.

Cette transition nécessite encore de nombreux investissements, visant particulièrement le développement d'infrastructures de raccordement qui permettront l'accès éventuel à ces nouvelles ressources.

D'ici à ce que les effets positifs de cette transition se matérialisent, la compétitivité des consommateurs industriels est précaire. Le Gouvernement doit être sensible aux efforts des industries à préserver leur compétitivité afin de soutenir leur apport à l'économie du Québec et de ses régions.

Le Gouvernement devrait s'assurer que son engagement à développer son économie par la filière énergétique puisse attirer de nouvelles industries consommatrices de gaz naturel, ce qui aurait pour effet de réduire les tarifs de distribution de l'ensemble des consommateurs.

L'ACIG souhaite que la politique énergétique traduise cette réalité et favorise le développement de conditions qui assureront un approvisionnement en gaz naturel au Québec qui soit fiable, accessible et à prix compétitif. La viabilité des entreprises en dépend.

Conclusion

L'ACIG tient à rappeler la grande importance qu'occupe le gaz naturel dans l'économie du Québec et de ses régions et demande au Gouvernement de le reconnaître dans l'élaboration de sa politique énergétique.

Le Gouvernement doit favoriser le développement de conditions qui assureront un approvisionnement en gaz naturel au Québec qui soit fiable, accessible et à prix compétitif.

Le tout respectueusement soumis.